

24^e Dimanche du TO A (Mt 18, 21-35)

Vous connaissez tous, frères et sœurs, la fameuse expression : « Ietz langtz ! » « Maintenant ça suffit » qui signifie clairement que l'on n'ira pas plus loin et que l'on a déjà fait assez. C'est probablement dans ce contexte de saturation qu'il faut placer la demande de Pierre à Jésus : « *Seigneur, quand mon frère commettra des fautes contre moi, combien de fois dois-je lui pardonner ? Jusqu'à sept fois ?* » Peut-être Pierre vient-il d'avoir un échange musclé avec l'un ou l'autre apôtre. Comme dans bien des groupes, nos vies quotidiennes sont tissées de broutilles qui ont la fâcheuse tendance à se reproduire et de situations agaçantes qui ont le don de nous énerver. Pierre voudrait donc savoir s'il y a un moment où il a le droit de commencer à compter : 3x, 5x, 7x : mais Jésus de lui répondre : « *Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois* ». On peut l'entendre comme 490x ou comme 70⁷ (8325 430 000 000), ce qui je pense est plus proche de l'idée générale de Jésus : il faut pardonner toujours.

Pour comprendre l'évolution du pardon dans l'histoire de l'humanité nous devons faire un détour par l'Ancien Testament où dans le livre de la Genèse, il est écrit : « *Lamek dit à ses femmes : « Ada et Silla, entendez ma voix, épouses de Lamek, écoutez ma parole : Pour une blessure, j'ai tué un homme ; pour une meurtrissure, un enfant. Caïn sera vengé sept fois, et Lamek, soixante-dix-sept fois !* » (Gn 4,23-24). On voit la démesure qu'il y avait chez ce personnage quand on lui faisait une offense. Plus tard, vers 1750 av JC, la loi du Talion, provenant du Code d'Hammourabi, limitera cette vengeance en demandant de ne pas exercer une sanction qui la dépasse. C'est ce que nous avons dans le fameux dicton : « Œil pour œil, dent pour dent. » (Ex 21,24). Aujourd'hui on dirait : un rétroviseur pour un rétroviseur, un pneu crevé pour un pneu crevé.

Nous avons peut-être du mal à entrer dans la logique de Jésus qui consiste à pardonner toujours et tous les jours. C'est la raison pour laquelle, Jésus renverse la logique de Lamek et nous propose une parabole en trois actes :

Acte 1, le roi règle ses comptes avec ses serviteurs, et on lui amène cet homme qui lui doit une somme énorme (60 millions de pièces d'argent). Vous vous rappelez peut-être de Bernard Madoff qui été arrêté en décembre 2008, pour avoir réalisé une escroquerie qui pourrait porter sur 65 milliards de dollars. Il a été condamné en 2009 à 150 ans de prison, le maximum prévu par la loi. Dans la parabole proposée par Jésus, logiquement et légalement, le seul avenir possible pour le débiteur du roi c'est la prison pour dettes pour lui et pour toute sa famille jusqu'à ce qu'ils aient tous assez travaillé pour tout rembourser... En réalité, la somme est telle que plusieurs vies n'y suffiraient pas. Le débiteur implore un

délai et le roi, pris de pitié, le laisse aller en lui disant : « Tu ne me dois plus rien ».

Acte 2, ce même serviteur fait l'inverse avec son propre débiteur : pour une dette dérisoire (100 pièces d'argent), quelques centaines d'euros ou un peu plus, il n'écoute pas la pitié, il ne parle même pas de délai, et le fait jeter en prison.

Acte 3, le roi apprenant cette nouvelle, lui reproche sa dureté de cœur : « *Ne devais-tu pas, à ton tour, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même j'avais eu pitié de toi ?* » Ceci nous rappelle que si Dieu nous a remis gratuitement la dette insolvable de notre péché, a fortiori devons-nous acquitter ceux qui nous doivent des broutilles, c'est-à-dire ces petites choses qui nous blessent :

- Le linge sale pas rangé ou le lavabo pas nettoyé,
- Une faveur pour laquelle on ne nous a pas remercié,
- Une récompense que nous attendions et que l'on nous a refusée,
- Un mot dit de travers lorsque nous sommes fatigués,
- D'autres fois les offenses peuvent être plus graves : des calomnies dites sur nous, ou que l'on a fait courir sur nous,
- De fausses interprétations de ce que nous avons fait avec droiture d'intention,

Ce sont des offenses petites ou moyennes qui pèsent sur le cœur. Mais concernant le pardon il y a des choses plus importantes qui nous incombent. Voici une histoire vraie : une femme avait épousé un homme dont le père était parti avec une compagne plus jeune. La mère de ce jeune homme avait dû élever seule ses enfants. Pendant longtemps, la jeune épouse en voulait terriblement à son beau-père d'avoir fait souffrir sa femme et ses enfants en divorçant. Un jour, elle se rendit compte que les ressentiments qu'elle nourrissait à l'égard de cet homme, empêchait son mari de pardonner à son papa. Le jour où elle put elle-même pardonner à son beau-père, elle permit par son attitude, à son mari d'offrir un pardon à son papa.

Pardonnez ne va pas de soi. Il faut parfois accepter de faire un travail sur soi pour arriver à pacifier un souvenir douloureux. **Souvent, nous confondons le pardon et la réconciliation.** Je peux pardonner à quelqu'un sans jamais chercher à revoir l'offenseur : car il est peut-être mort, il a disparu dans la nature ou il est peut-être encore très dangereux.

Se réconcilier avec l'offenseur est une étape supplémentaire : à la suite du pardon, il s'agit de je renoue une relation avec la personne qui m'a offensé.

Dans certains, cas, l'amitié retrouvée permettra de reprendre la vie comme auparavant.

Le confinement n'a pas permis de dire aux gens qui ont vu partir l'un des leurs : « au revoir », « merci », « pardon ». Ne laissons pas le temps permettre que le sable s'entasse dans les cœurs comme autrefois au Mont St-Michel.

Notre rôle de chrétien, c'est d'aider les personnes à reprendre le chemin de la lumière. Cela suppose de notre part une grâce de conseil. Nous devons la demander à Dieu. Réfléchissons à ce que nous pouvons dire ou faire pour qu'autour de nous les gens qui ne se parlent plus puissent à nouveau le faire.

**Soyons nous-mêmes artisans de paix
et promoteur du pardon pour ceux qui nous entourent.**